



FÉDÉRATION C.F.T.C.

Chimie Mines Textile Energie

Secteur Mines

Freyming-Merlebach, le 26 juin 2015

Compte rendu du CA de l'AHNAC du 25 juin 2015

L'ordre du jour :

- 1- Modification du Conseil d'Administration. Désignation de Monsieur Daniel MACIEJASZ pour représenter le Conseil du Département du Pas de Calais
- 2- Validation de l'avant-projet stratégique
- 3- Activité et résultat à fin avril 2015
- 4- Rapport d'activités du CRUQPEC 2015

Le Conseil s'est surtout penché sur l'avant-projet stratégique, ce projet se veut ambitieux.

En effet, on peut même dire que c'est le grand ménage d'été. Dans sa présentation, Monsieur Blanc, Directeur de l'AHNAC, affirme que le développement de l'AHNAC passe par son redressement financier rapide et c'est l'exploitation qui doit financer nos investissements. Il n'est donc plus question de céder des actifs stratégiques pour financer le déficit structurel de certains établissements. Tous doivent donc équilibrer leur gestion et dégager des marges sur leur gestion par leur activité systématiquement révisée et leurs nouveaux projets. Sur les 10 ans qui viennent, l'objectif est de contribuer significativement à permettre au plus grand nombre d'hommes et de femmes d'accéder à la santé sans dépassement d'honoraires. Notre ambition est de participer dynamiquement au projet de faire de ce territoire un territoire d'avenir en santé, en participant avant les autres, le virage ambulatoire voulu par les autorités sanitaire.

En lisant ce projet jusqu'au bout on sent la volonté de réussir, que ce soit dans les Etablissements Médicaux Sociaux, les cliniques, les hôpitaux, avec l'ambition de privilégier le partenariat avec les établissements et services de la CARMi qui ne peut être que constructif, par rapport à l'ambiance malsaine qui régnait entre les deux organismes, il y a plus de confiance entre les deux Directions, le bon sens est revenu. Ayant vu défiler plusieurs Directeurs durant ces années, avec aussi des projets plaisants, (vous allez voir ce que vous allez voir...) en fait, au bout du compte rien. Mais cette fois on peut penser que ce projet pourrait tenir la route, enfin l'avenir nous le confirmera ?

Validation de l'EPERD entériné par l'Agence Régionale de Santé.

- 1- Réduction des loyers de la part de la SCI AHNAC
- 2- L'augmentation des Tarifs journalier de prestations (l'accord de principe a été obtenu de l'ARS). Son application pourrait avoir lieu en octobre. Plan d'économie sur les achats. Renégociation et optimisation des contrats arrivés à échéance en 2014.
- 3- Augmentation du loyer du site de Riaumont pour des travaux réalisés en 2014.
- 4- Aide à la reconversion du site. Cette demande a été demandée et a fait l'objet d'une instruction au sein de l'ARS.

Gilbert LECHARDEUR